



Bulletin de liaison n°9 Avril - Mai- Juin 2013

EVI *Dendre*

Editorial

L'année 2013 marque, pour le CRD, l'aboutissement de la 1^{ère} phase de convention d'étude. Pour rappel, celle-ci (d'une durée de 3 ans) doit aboutir à un protocole d'accord entre les différents acteurs de l'eau représentés au sein du Comité de Rivière.

Ce protocole d'accord comprendra notamment le programme d'actions 2014-2016. Comme base de travail pour établir ce programme, la cellule de coordination s'est basée sur un inventaire de terrain des différents problèmes de dégradation répertoriés sur le réseau hydrographique du sous-bassin. Découvrez le bilan de l'inventaire dans ce bulletin.

Ce numéro constitue également l'occasion de dresser un bilan des Journées Wallonnes de l'Eau qui, malgré les conditions climatiques difficiles, ont attiré bon nombre d'intéressés.

Parmi les thèmes abordés cette année lors des JWE, les carrières étaient mises à l'honneur. Celles de Lessines étant toujours en activité, une étude est actuellement en cours afin d'évaluer les possibilités de réutiliser la voie d'eau comme moyen de transport des produits d'extraction.

Bonne lecture !

L'équipe de la cellule de coordination du CR Dendre



Publication du
Contrat
Rivière
Dendre

SOMMAIRE:

- Bilan des Journées Wallonnes de l'Eau
- La Navigation sur la Dendre: un passé, un futur...
- Bilan de l'inventaire de terrain
- Elaboration du 1er programme d'actions
- Agenda et actualités

Bilan des Journées Wallonnes de l'Eau

Malgré le froid hivernal et la neige, causant notamment l'annulation de certaines activités, les **Journées Wallonnes de l'Eau 2013** ont connu un grand succès. Celles-ci ont réuni **1450** participants.

Les thématiques développées cette année étaient :

- Les carrières et la valorisation des eaux d'exhaure
- L'aménagement du territoire et la problématique des inondations
- La conservation de la nature

Pour la première fois, le Contrat Rivière Dendre proposait un programme de **6 activités scolaires** destinées principalement aux élèves du primaire mais aussi aux étudiants du secondaire. Celui-ci rencontra un vif succès avec **883 élèves** sensibilisés à l'eau et la nature.

De nombreuses écoles du bassin ont ainsi pu faire découvrir aux plus jeunes toute la richesse de notre patrimoine historique, culturel et naturel à travers différentes activités :

- **À la découverte du marbre noir de Basècles**
- **Eau, nitrate et agriculture durable**
- **Balade contée des 3 Cailloux de porphyre**
- **La découverte des anciennes carrières, biodiversité et prévention des inondations**
- **La découverte de la vie de l'étang**
- **L'eau et la nature aux carrières de Maffle**



Les 12 activités grand public organisées à Ath, Beloeil, Brugelette, Enghien, Flobecq, Lessines, Leuze et Silly ont rassemblé **567 participants**.



Nous tenons vivement à remercier les divers structures ayant collaboré à cette organisation : Action Nature asbl, ANPEM asbl, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Beloeil, la Brasserie des Carrières, les Carrières Unies de Porphyre, les Cercles des Naturalistes de Belgique, le CIE d'Enghien, le Centre Culturel de Lessines, la Compagnie La Sacrée Bonne Adresse, le Contrat de Rivière Escaut-Lys, Guides-Nature des Collines asbl, IPALLE, Nitrawal asbl, l'Office du Tourisme de Beloeil, le Parc Naturel du Pays des Collines, le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Les communes d'Enghien et de Silly.



Le transport par la Dendre: un passé, un futur...

Par l'exploitation de nombreuses carrières, la commune de Lessines est depuis longtemps qualifiée de cité des cayoteux et du porphyre. Longtemps la Dendre était la principale voie d'acheminement et l'utilité de sa canalisation se fit rapidement ressentir.

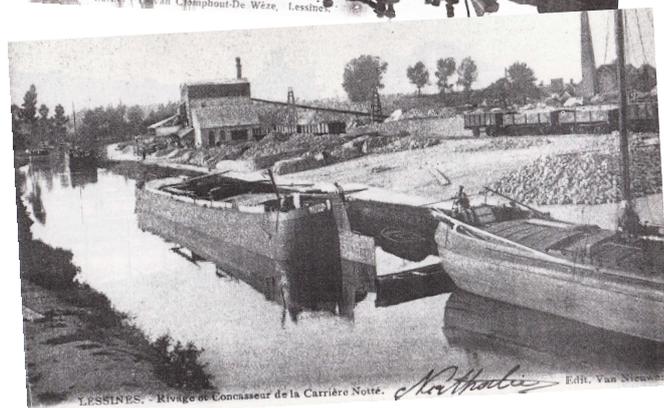
Un passé...

Avant sa 1ère canalisation, la Dendre n'était qu'un large ruisseau dont les ensablements ne rendaient pas la navigation très aisée. S'avérant être la liaison la plus directe entre le Hainaut et le nord du Pays, une 1ère canalisation fût sollicitée en octobre 1640 par Pierre Hannecart. Quelques mois plus tard, ce sera chose faite. Les mardis et vendredis furent alors décrétés jour de navigation et la ville de Lessines prélèvera une partie des péages ainsi que des droits sur les bateaux et les marchandises.

En 1733, la ville de Lessines prévoit un quai (sorte de rivage public) qui servira rapidement de dépôt de pierre. Ce dernier devenant trop important, il fut vite interdit d'entreposer ces pierres à moins de 25 pieds du rivage. De plus en plus de marchandises et de charbon transitent par Lessines et le commerce des pierres se développe.

En 1811, 611 bateaux de 80 tonnes et de 20 mètres de long transiteront par Lessines. De 1823 à 1829, 6.639 bateaux s'y arrêteront. Les deux jours de navigation s'avèrent rapidement être insuffisants et une deuxième canalisation, de Ath à la frontière flamande sera réalisée à partir de 1865. Ces travaux ainsi que l'achèvement du canal Blaton-Ath se termineront en 1867-1868. Les bateaux de 250 à 300 tonnes pourront alors suivre le cours de la Dendre.

L'acheminement des pierres, au lieu de chargement, passa progressivement des charrettes tirées par les chevaux aux wagons appelés des « ravaches » ou « berces ». Tous les produits étaient ensuite chargés à la brouette. En 1922, un chargeur mécanique de bateaux sera construit. Aujourd'hui, dernier témoin de l'activité fluviale de l'époque.



Un futur ...

La Dendre retrouve sa navigation marchande

Le 7 novembre dernier, une péniche chargée de 180 tonnes de porphyre circulait sur la Dendre. Point de départ : Lessines. Destination : la France, via Antoing. Bien sûr, il ne s'agissait que d'un essai de navigation. L'objectif était de tester les possibilités d'exploitation de la voie d'eau pour acheminer des pierres. Le bilan prometteur laisse toutefois entrevoir la possibilité d'un proche retour d'une navigation commerciale.

Réapprivoiser les méandres de la Dendre

Dans le rôle du transporteur, la société « les Carrières Unies de Porphyre » (CUP). Dans celui de coordinateur, la direction des Voies hydrauliques de Tournai. La direction des Recherches hydrauliques de Châtelet et la direction de la Géométrie sont également parties prenantes de cette expérience. Leur rôle est d'analyser la marche du bateau et d'identifier les endroits critiques. Un GPS, installé à bord du bateau, calcule le temps de parcours entre chaque écluse et le temps de passage de chaque écluse et chaque pont-levis. Il s'agit de déterminer comment on peut organiser la navigation afin d'optimiser les temps de parcours.

Le transport par la Dendre: un passé, un futur...

Barge au départ, barge à l'arrivée

Au début du 20^{ème} siècle, l'exploitation du porphyre a participé au développement de l'activité économique de la région de Lessines. Après avoir longtemps produit les pavés de nos routes, les *CUP* fournissent à présent essentiellement du ballast de chemin de fer et du gravier à béton. Jusqu'aux années 1980, les tonnes de granulats extraits des carrières transitaient sur la Dendre. Puis, l'envasement de la rivière a entraîné l'arrêt de toute circulation. Aujourd'hui l'activité fluviale peut reprendre suite aux récents travaux de dragage.

Didier Descamps, chef de district de la direction des Voies hydrauliques de Tournai, supervisait l'opération : « S'agissant d'un essai, on a limité le tonnage à 180 T, mais lorsque la voie d'eau sera draguée régulièrement, il sera possible de naviguer avec des charges de 250 à 300 T. Par contre, la sinuosité de la Dendre, le grand nombre d'écluses et leurs dimensions conditionnent le type de matériel employé. Le but ultime est de travailler surtout avec des barges équipées d'une propulsion amovible. Elles navigueraient de manière autonome sur la Dendre et le canal Blaton-Ath mais seraient assemblées en un convoi poussé de 4 à 8 barges sur les voies d'eau à grand gabarit. En fonction des besoins, le convoi pourrait être éclaté pour desservir directement l'utilisateur final. Cette souplesse permet un transport groupé et économique sur une grande distance tout en évitant les ruptures de charge. »

Diminution du trafic routier

Actuellement, l'expédition du porphyre se fait majoritairement par la route (90 % de la production). La volonté des *CUP* est de tendre vers une suppression de tout charroi routier et ferroviaire à proximité du centre ville. A l'horizon 2020, elles projettent même de mettre en place un nouvel outil de production moderne en périphérie de Lessines et ainsi de doubler le charroi ferré (de 10 % à 20 %) et de rétablir une circulation commerciale quotidienne sur la Dendre (10 %). Outre l'intérêt environnemental de ce mode de transport (une péniche chargée de 300 tonnes – la charge escomptée en exploitation - équivaut à 10 camions), la voie d'eau permet un approvisionnement aisé des clients. En effet, l'accès aux poids lourds est difficile pour les centres de production situés en zone urbaine.

Avec les centres implantés en bordure de la voie d'eau, le transport devient fluide et évite les encombrements routiers.

L'expérience s'étant avérée concluante, tant pour les conditions de navigation que pour le temps de parcours, gageons que la navigation sera, d'ici quelques années, relancée sur la Dendre.

Bernadette de Frésart (DGO 2)



© Voies Hydrauliques Tournai



© Voies Hydrauliques Tournai



© Voies Hydrauliques Tournai

Bilan de l'inventaire de terrain

Depuis sa relance, la cellule de coordination du Contrat Rivière Dendre s'est affairée à remettre à jour l'inventaire de terrain (qui datait de 2003). La mise à jour tous les 3 ans des points noirs est une obligation légale reprise dans l'AGW du 13/11/2008.

Les objectifs de l'inventaire sont :

- Dresser un constat des dégradations aux cours d'eau ;
- Hiérarchiser les problèmes rencontrés ;
- Sensibiliser les riverains et les membres du comité rivière.

Le linéaire de cours d'eau, toute catégorie confondue, s'étendant sur près de 1.107 km, la priorité fut mise sur les cours d'eau classés (gestionnaires publics) des communes adhérentes au CRD, ce qui représente **420 km**. Les relevés ont été réalisés de mars 2011 à février 2013. Pour y parvenir, la cellule de coordination a pu compter sur l'aide de plusieurs bénévoles.

L'inventaire de terrain consiste à longer les cours d'eau et à y observer les différents problèmes de dégradation, ou points noirs. Chaque point relevé est localisé sur une carte IGN et est décrit de façon détaillée afin de faciliter les interventions éventuelles des gestionnaires.

Une fois les points noirs relevés sur le terrain, ces données sont encodées au bureau sur un logiciel cartographique, doublant ainsi le temps de travail consacré à l'inventaire.

Les points noirs relevés sont :

- Les rejets ;
- Les entraves ;
- Les problèmes d'érosion ;
- Les déchets ;
- Les ouvrages endommagés ;
- Les plantes invasives ;
- Les protections de berge dégradées ;
- Autre (tout problème n'entrant pas dans les thématiques ci-dessus) ;
- Ainsi qu'un aspect positif : le patrimoine lié à l'eau.

BILAN...

663 points noirs (PN) dont 274 jugés prioritaires (PNP)

DÉCHETS:

52 PN dont 11 PNP

- Organiques (déchets verts, fumier...)
- Divers « inertes » (ferrailles, pneus...)

Jugés prioritaires si:

- Le déchet est de nature et/ou de taille à entraîner une pollution ou un risque de pollution jugé prioritaire ;
- Risque d'entrave (cause d'inondation), en fonction de sa proximité avec une zone d'habitat.



Stockage de déchets broyés aux abords du cours d'eau

ENTRAVES:

50 PN dont 12 PNP

- Naturelles (dépôt de crue, végétation...)
- Artificielles (ouvrages, remblai, ...)

Jugées prioritaires si le PN constitue un risque majeur d'inondation, en fonction de sa proximité avec les habitations.



Bilan de l'inventaire de terrain

EROSIONS:

86 PN dont 71 PNP

- Naturelles
- Par le bétail (piétinement)
- Volontaires (labour des berges, curage...)

Jugées prioritaires selon:

- L'enjeu « sécurité publique » ;
- La problématique des coulées boueuses ;
- L'accès du bétail aux cours d'eau ;
- Le labour en crête de berge.



Erosion des berges causée par le curage

OUVRAGES:

35 PN dont 2 PNP

- Entrave à l'écoulement
- Risque pour la sécurité publique (passerelle ou pont fortement dégradés)
- Entrave à la libre circulation du poisson
- Autre (station de pompage...)

Jugés prioritaires en fonction de l'enjeu et de la situation.



PROTECTIONS DE BERGE:

2 PN dont 1 PNP

- Tout venant
- Mur

Jugé prioritaire selon l'enjeu et la situation.



Mur fortement endommagé

PLANTES INVASIVES:

135 PN dont 85 PNP

- Berce du Caucase
- Renouée du Japon
- Balsamine de l'Himalaya

Foyers jugés prioritaires selon l'espèce :

- Berce du Caucase: risque pour la sécurité publique (brûlures) ;
- Balsamine : gestion « facile » à mettre en œuvre.



Berce du Caucase



Balsamine de l'Himalaya

Bilan de l'inventaire de terrain

REJETS:

246 PN dont 87 PNP

- Egouts (eaux usées domestiques)
- Autre (agricole, industriel)
- Indéterminé (origine et/ou fonction à déterminer)

Jugés prioritaires selon:

- Le régime d'assainissement ;
- La fonction du rejet ;
- L'état d'avancement du réseau d'égouttage.



Détail des rejets relevés

Fonction	Nombre	PNP
Egout	177	71
Indéterminée	55	4
Autre	14	12
TOTAL	246	87

AUTRES:

8 PN dont 5 PNP

- Pollution chimique (pulvérisation en crête de berge)
- Dégradation physique du lit du cours d'eau, remblai en zone naturelle inondable

Jugés prioritaires selon l'impact sur l'environnement.



Pulvérisation en crête de berge

PATRIMOINE:

49 éléments relevés

- Patrimoine bâti lié à l'eau (moulins, fontaines...)
- Naturel (réserve naturelle, zone humide...)
- Culturel (sites historiques, carrières...)



BILAN GLOBAL DES POINTS NOIRS RELEVÉS

	Nombre	PNP
Déchets	52	11
Entraves	50	12
Erosion	86	71
Ouvrages	35	2
Patrimoine	49	/
Plantes invasives	135	85
Protections de berge	2	1
Rejets	246	87
Autres	8	5
TOTAL	663	271

Elaboration du 1^{er} Programme d'actions

Suite au constat établi par l'inventaire de terrain, de nombreuses actions de remédiations ont pu être proposées à l'ensemble des gestionnaires publics actifs dans le domaine de l'eau. Ainsi, le programme d'actions a pour but d'engager les différents partenaires (privés et publics) du Contrat Rivière, chacun dans le cadre de ses responsabilités, à réaliser des actions de restauration, d'amélioration, de protection des milieux humides et des cours d'eau du bassin de la Dendre ou encore des actions de sensibilisation et d'information.

En réponse aux attentes de la Directive Cadre Eau, ce programme de mesures sera structuré selon les thématiques reprises dans le plan de gestion du Service Public de Wallonie.

L'ensemble des actions seront présentées au Comité de Rivière pour approbation, le 25 juin prochain lors notre Assemblée Générale.

Une fois approuvé, le protocole d'accord devra être remis au Service Public de Wallonie pour le 22 août au plus tard, et ce, sous peine de voir les subsides octroyés par celui-ci diminués.

Par la signature officielle de ce protocole d'accord, nous pourrons alors véritablement parler de « **Contrat de Rivière** ». Ce document est donc à voir comme une synthèse des différentes mesures qui seront entreprises en matière d'eau sur le bassin de la Dendre pour l'intervalle 2014 - 2016.

Le rôle de la cellule de coordination sera alors d'assurer le suivi de réalisation des actions, de remettre à jour l'inventaire de terrain et de préparer le futur programme d'actions 2017-2019.



Agenda et actualités

Le vendredi 7 juin

Journée interrégionale sur le bassin de la Marcq

Inondations dans le bassin de la Dendre - deux ans et demi plus tard

Visite de terrain: la vallée de la Marcq, de la source à l'embouchure

Contact: Riet Van Mieghem -Escarut sans Frontières. 02/201.08.08

www.escautsansfrontieres.org

Le dimanche 23 juin

11^{ème} Promenade des Carrières

Organisation : Action Nature asbl (054/58 98 12)

Le potentiel de biodiversité généré par l'exploitation de la roche est extraordinaire. Carrières abandonnées, Snow Games, nouveaux projets d'extraction : cette grande promenade guidée autour des carrières de Lessines permettra d'évaluer l'impact des futurs aménagements sur l'environnement. La visite se terminera à l'ancienne carrière du Mouplon.

Départ à 14h, Chaussée Gabrielle Richet à Lessines (au rond-point Hobbyrama-Gondry). Circuit de +/- 6 km. PAF : 2 €

Le mardi 25 juin

Assemblée générale du CRD

Approbation du Programme d'Actions

18H - Place de Lessines

Salle du Conseil communal

Pour nous contacter :

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301

7800 Ath



0483/043.477

0483/043.478



crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be



Les partenaires du Contrat de Rivière Dendre :

Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de Environnement (DGO3), Direction Générale Opérationnelle de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2), Province de Hainaut, Communes de Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines, Silly, Action Nature asbl, Amitiés Marcquoises asbl, Association Nature et Protection des Espèces Menacées (ANPEM asbl), Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut (CARAH asbl), Carrières Unies de Porphyre (CUP), Centre Régional du Développement Durable asbl, Choc Nature asbl, Cercles des Naturalistes de Belgique asbl - Section « Entre Dendre et Senne », Comice Agricole d'Enghien, Comité des Inondés de Deux-Acren et de l'Entité asbl, Conseil Supérieur Wallon de la Pêche, Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel (CRASEN asbl), Enghien Environnement asbl, Escaut Sans Frontières-Grenzeloze Schelde asbl/vzw, Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, Floridienne Chimie sa, Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et Agriculteurs (FUGEA asbl), HÖGANÄS Belgium sa, Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidentale (IPALLE), Locale Ardenne & Gaume asbl, Locale Nature et Progrès des Collines, Nitrawal asbl, Parc Naturel du Pays des Collines, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Wateringue de la Dendre Occidentale, Wateringue du Quesnoy.

Editeur responsable :

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath

0483 / 043 477 - 0483 / 043 478

crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be

Avec la participation de :



ATH



BELOEIL



BRUGELETTE



CHIEVRES



Enghien - Edingen



Commune de FLOBECQ



FRASNES - LEZ - ANVAING



JURBISE



LENS



LESSINES



SILLY